

INSCRIPTION AU CNED

Votre enfant, pour l'année scolaire 2025/2026 va suivre un enseignement de langue par le CNED.

Pour cela, vous devez l'inscrire sur le site <https://www.cned.fr/> **avant la rentrée**, et télécharger un document intitulé « Autorisation du chef d'établissement pour une inscription à la carte réglementé ».

Transmettez nous dès que possible ce document qui sera visé par Mme LION et vous permettra de créer un lien entre le CNED et le lycée des Châtaigniers. De cette manière, les notes et appréciations seront directement envoyées à l'établissement et apparaitront sur le bulletin.

Après validation de votre commande auprès du CNED, vous pourrez télécharger un certificat d'inscription, à nous remettre impérativement la 1^{ère} semaine de la rentrée.

Un échéancier sera donné au courant du mois de septembre, et obligera les élèves à rendre régulièrement leur travail au CNED.

Si ce n'est pas le cas, votre enfant pourrait, en Première ou en Terminale, être convoqué pour une épreuve de langue du baccalauréat, dans le cadre du contrôle continu.

Pour rappel, l'inscription au CNED est à la charge des familles